

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Sud Rhône-Alpes**

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016_116**

L'an deux mille seize, le six octobre , à 18 h 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à CHABEUIL, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 30/09/2016

Nombre de conseillers : - en exercice : 110 - présents : 91 - votants : 106

OBJET : BUDGET ANNEXE SERVICES MUTUALISÉS 2016 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

ROMAIN Michel, MILHAN Marie-Odile, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, NIESON Nathalie, RASCLARD Hervé, ROLLAND Christian, COLLIGNON Bernard, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BUIS Pierre, JAUBERT Agnès, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, LAGUT Martine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, CAUMES François, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BONHOMME Anne-Marie, BIGNON Daniel, BRET René, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, ARNAUD Edwige, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, ROBERT David, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, VASSALO Nadine, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
Madame HELMER Nathalie a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur VASSY Jean-Louis a donné pouvoir à monsieur BRET René
Monsieur VALLON Bernard a donné pouvoir à madame BONHOMME Anne-Marie
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean
Madame DELON Cléo a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice
Madame BROSSE-TCHEKEMIAN Nathalie a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Monsieur BONNEMAYRE Jacques a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel
Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur ROYANNEZ Patrick a donné pouvoir à monsieur BOUCHET Gérard
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 1 526 075.00 €.

Les principales nouvelles dépenses de fonctionnement sont dues à l'intégration des services achats - marchés, finances et direction générale au sein des services mutualisés à compter du 1^{er} septembre 2016.

Ces dépenses sont équilibrées par la refacturation aux adhérents.

La décision modificative est équilibrée en section **d'investissement** à hauteur de - 1 208 750.00 €.

Les principales évolutions des dépenses d'investissement sont due à une volonté d'éviter une refacturation de la part d'investissement pouvant être directement imputée sur les budgets des adhérents aux services communs.

La section d'investissement est équilibrée par la refacturation aux adhérents.

		Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	6042 - Achat presta' service sauf ter..	4 000,00	
	60622 - Carburants	-8 000,00	
	60623 - Alimentation	259 400,00	
	60631 - Fournitures d'entretien	-4 500,00	
	60636 - Vêtements de travail	3 300,00	
	611 - Contrats prestations services	113 375,00	
	6135 - Locations mobilières	2 500,00	
	61558 - Entretien autres biens mobiliers	-1 000,00	
	6184 - Versements à des organ.form.	3 900,00	
	6226 - Honoraires	32 000,00	
	6231 - Annonces et insertions	-9 900,00	
	6256 - Missions	14 200,00	
	6261 - Frais d'affranchissement	-1 000,00	
	62871 - Remb. collectivité rattachement	7 000,00	
	62875 - Remb aux cnes membres GFP	19 600,00	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6216 - Personnel affecté par le GFP	33 335,00	
	6217 - Pers affecté cne membre GFP	2 000,00	
	64111 - Rémunération principale (PT)	1 055 865,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	70845 - Mise à dispo aux communes du GFP		689 134,00
	70846 - Mise à dispo à un GFP		384 765,00
	70875 - Remb. par les communes du GFP		375 955,00
	70876 - Remb. par le GFP		72 521,00
77 - Produits exceptionnels	7711 - Dédits et pénalités perçus		3 700,00
Section de Fonctionnement		1 526 075,00	1 526 075,00

13 - Subventions d'investissement	13141 - Subv communes du GFP		-893 760,00
	13151 - Subv du GFP de rattachement		-352 990,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		38 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	2041411 - Cne GFP : Biens mobiliers	2 000,00	
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	-1246 750,00	
	2051 - Concessions, droits similaires	-2 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	21731 - Bâtiments publics	40 000,00	
	2184 - Mobilier	-2 000,00	
Section d'Investissement		-1 208 750,00	-1 208 750,00

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 3 voix
- Pour : 103 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°1 du budget annexe Services mutualisés 2016 tel que présentée ci-dessus :
 - au titre du fonctionnement : 1 526 075.00 €,
 - au titre de l'investissement : - 1 208 750.00 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12 octobre 2016
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Sud Rhône-Alpes
Rouffain - Avenue de la gare
BP 10388
26958 VALENCE cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.